



**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
Bid Receiving Public Works and Government  
Services Canada/Réception des soumissions  
Travaux publics et Services gouvernementaux  
Canada  
1713 Bedford Row  
Halifax, N.S./Halifax, (N.É.)  
B3J 1T3  
Bid Fax: (902) 496-5016

**SOLICITATION AMENDMENT**  
**MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**  
THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY  
REQUIREMENT

**Vendor/Firm Name and Address**  
Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Atlantic Region Acquisitions/Région de l'Atlantique  
Acquisitions  
1713 Bedford Row  
Halifax, N.S./Halifax, (N.É.)  
B3J 3C9  
Nova Scot

<b>Title - Sujet</b> Disposal Waste-Sawdust & Compost	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> W010X-16D016/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 002
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> W010X-16-D016	<b>Date</b> 2015-12-30
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$HAL-220-9683	
<b>File No. - N° de dossier</b> HAL-5-75156 (220)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2016-01-20</b>	
<b>Time Zone</b> Fuseau horaire Atlantic Standard Time AST	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Dunphy, Nancy	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> hal220
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (902) 496-5481 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (902) 496-5016
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

# Annex A (modifié)

## Énoncé des travaux

### 1. Titre

Collecte et élimination de matière compostable et de sciure à la BFC Halifax

### 2. Objectif

Retenir les services d'un entrepreneur pour qu'il effectue la collecte et l'élimination de la matière compostable et de la sciure générées dans l'ensemble de la Base des Forces canadiennes (BFC) Halifax.

### 3. Contexte

La BFC Halifax est la base navale de la côte est canadienne et le port d'attache de la Flotte de l'Atlantique. Il s'agit de la plus grande base militaire du Canada. Elle compte plusieurs propriétés réparties dans la Municipalité régionale d'Halifax (MRH). Vu ses ressources limitées à l'interne, le ministère de la Défense nationale (MDN) souhaite solliciter les services d'un entrepreneur capable de procéder adéquatement à la collecte et à l'élimination de la matière compostable et de la sciure générées dans l'ensemble de la BFC Halifax. Environ trois cent soixante (360) tonnes de matière compostable et cinq (5) tonnes de sciure sont générées chaque année dans l'ensemble de cette base.

#### **Emplacements de la BFC Halifax**

Arsenal canadien de Sa Majesté (CSM) : Situé du côté d'Halifax du havre, le long de la rue Barrington.

- Annexe de l'arsenal (NAD) : Située à proximité, directement de l'autre côté du havre, côté Dartmouth.
- Recherche et développement de défense Canada (RDDC) : Situé près de l'Annexe de l'arsenal (NAD), côté Dartmouth du havre.

Willow Park (WL) : Situé dans le secteur ouest de la péninsule d'Halifax, sur la rue Windsor.

- Installation auxiliaire : Située au 40, rue Atlantic, dans le secteur Woodside de Dartmouth.

<p><u>Windsor Park (WP)</u> : Situé dans le secteur ouest de la péninsule d'Halifax, sur la rue Windsor, en face du Willow Park.</p>
<p><u>Stadacona (S)</u> : Situé dans le secteur nord de la péninsule d'Halifax, annexé à l'arsenal canadien de Sa Majesté (CSM).</p>
<p><u>12<sup>e</sup> Escadre Shearwater</u> : Située côté Dartmouth du havre, près du secteur d'Eastern Passage.</p>
<p><u>Dépôt des munitions des Forces canadiennes (DMFC Bedford)</u> : Situé du côté nord du bassin de Bedford, côté Dartmouth du havre.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <u>Polygone de tir Bedford (BRR)</u> : Situé près du DMFC Bedford</li><li>• <u>3<sup>e</sup> Régiment de police militaire (PM) Bedford</u> : Situé au 255, route Damascus</li></ul>
<p><u>Royal Artillery (RA) Park</u> : Situé dans le secteur sud de la péninsule d'Halifax, sur la rue Sackville.</p>
<p><u>École de lutte contre les avaries</u> : Située au sud d'Halifax, dans le secteur de Purcell's Cove.</p>

#### 4. **Portée**

L'entrepreneur doit fournir la totalité de la main-d'œuvre, de la supervision et de l'équipement (excepté les conteneurs) nécessaires pour procéder adéquatement à la collecte et à l'élimination de la matière compostable et de la sciure générées dans l'ensemble de la BFC Halifax. L'entrepreneur doit également effectuer régulièrement (une fois par semaine) le nettoyage de tous les bacs verts appartenant au MDN. Les activités de collecte et de nettoyage doivent être conformes aux modalités énoncées à la **rubrique 8 – Calendrier**. Tous les déchets doivent être éliminés dans une installation approuvée par la MRH.

#### 5. **Tâches**

Durant la période visée par le marché, l'entrepreneur doit :

- 5.1. Fournir la totalité de la main-d'œuvre, de la supervision et de l'équipement (excluant les conteneurs) nécessaires pour faire la collecte et l'élimination du compost et de la sciure et également pour effectuer le nettoyage des bacs verts.
- 5.2. Vider cent trois (103) bacs verts et neuf (9) bacs à sciure, trois (3) fois par semaine durant la période visée par le marché.

- 5.3. Nettoyer les cent trois (103) bacs verts une fois par semaine durant la période visée par le contrat.
- 5.4. Veiller à ce que l'ensemble de la matière compostable et de la sciure soit envoyé dans une installation d'élimination appropriée approuvée par la MRH.
- 5.5. Veiller à ce que tous les bacs verts et que tous les bacs à sciure aient été entièrement vidés au moment de la collecte.
- 5.6. Veiller à ce que tous les couvercles soient fermés correctement après la collecte.
- 5.7. Veiller à ce que tous les débris résultant de la collecte et du transport soient nettoyés sur-le-champ.

## 6. **Contraintes**

- 6.1. Ponts-bascules : l'entrepreneur sera tenu de peser les véhicules sur les ponts-bascules situés à Shearwater et à l'arsenal canadien de Sa Majesté (CSM) avant et après la collecte, accessibles de 8 h à 16 h du lundi au vendredi.
- 6.2. Modifications au calendrier : Lorsque la collecte tombe un jour férié, elle doit être effectuée le jour qui précède immédiatement ou le jour qui suit immédiatement la journée habituelle de collecte.
- 6.3. Travail en dehors des heures normales : Il se peut que l'entrepreneur doive travailler les fins de semaine si, durant la semaine, il ne peut pas s'acquitter de ses fonctions en raison du mauvais temps ou de contraintes d'accès aux zones concernées, et ce, au même taux que celui indiqué dans la clause « Base de paiement ». Tout travail additionnel effectué la fin de semaine ne peut être fait que s'il est approuvé par écrit par l'officier des contrats.
- 6.4. Codes et conduite : Le service doit être exécuté conformément à toutes les lois et à tous les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux qui s'appliquent. L'entrepreneur devra mettre en œuvre toutes les modifications imposées par ces lois et règlements.
- 6.5. Dommmages : Les conteneurs endommagés par l'entrepreneur doivent être réparés et remplacés aux frais de l'entrepreneur.
- 6.6. Sécurité aux portes d'entrée : L'entrepreneur doit suivre les procédures établies par la Sécurité aux portes d'entrée et pourrait être assujéti à une vérification de ses pièces d'identité à son entrée dans des sites du MDN. Touts les véhicules que possède et qu'utilise l'entrepreneur peuvent faire l'objet d'une fouille en tout temps, conformément aux ordres permanents. L'entrepreneur doit aussi fournir (par écrit) une liste de tous les employés et de tous les véhicules qu'il utilisera pendant la durée du contrat.

## 7. Soutien à la clientèle

Le MDN fournira :

- cent trois (103) bacs de plastique verts, chacun ayant une capacité de soixante-quatre (64) gallons.
- Neuf (9) bacs à sciure de métal (conçus pour la cueillette par chargement arrière), chacun ayant une capacité de deux (2) verges cubes.

## 8. Calendrier

8.1. Collecte de la matière compostable et de la sciure : Durant la période visée par le marché, la collecte du compost et de la sciure doit se faire chaque semaine, le lundi, le mercredi et le vendredi.

Emplacement/jour	Lundi	Mercredi	Vendredi
<b>DARTMOUTH</b>			
Jetée NL	2	2	2
RDDC, W-22	1	1	1
RDDC Bâtiment D-1	2	2	2
Polygone de tir Bedford, bâtiment n° 14	2	2	2
3° Rég PM Bedford	1	1	1
40, rue Atlantic	1	1	1
<b>ARSENAL</b>			
Jetée NB	6	6	6
Jetée NC	4	4	4
Jetée NE	2	2	2
Jetée NF	8	8	8
Jetée NG	2	2	2
Jetée NH	2	2	2
Bâtiment D-201	2	2	2
Bâtiment D-206/D-155	2	2	2
NCSM Scotian	2	2	2
Building D-206 (Bac de sciure)	1	1	1
Bâtiment D-174 (Bac de sciure)	2	2	2
<b>SECTEUR HALIFAX</b>			

Bâtiment WP-60	2	2	2
Centre de ressources pour les familles de militaires	2	2	2
École de lutte contre les avaries DC-1, DC-18	3	3	3
Bâtiment WP-57	2	2	2
Bâtiment WP-60	2	2	2
WP-6	1	1	1
Parc AR, RA1, RA9	3	3	3
Bâtiment WL-6 (bacs de sciure)	2	2	2
Bâtiment WP-57 (bacs à sciure)	2	2	2
<b>SHEARWATER</b>			
Canex	2	2	2

Centre de ressources pour les familles de militaires	2	2	2
SW-4	1	1	1
SW-5	1	1	1
Bâtiment E	1	1	1
Yacht Club	1	1	1
Gymnase	1	1	1
SW-100 Cuisine	4	4	4
SW-335	1	1	1
Quartiers généraux	1	1	1
SW-30 Approvisionnement	1	1	1
SW-31 Services immobiliers	1	1	1
Hangar E	1	1	1
Club Sea King	1	1	1
Hangar 4	1	1	1
Bâtiment n° 65, Mess des officiers	2	2	2
Unité de plongée de la Flotte/ jetée NA	2	2	2
Bâtiment SW-4 (bac de sciure)	1	1	1
Bâtiment SW-31	1	1	1

(bac de sciure)			
<b>STADACONA</b>			
Bâtiment S-28, Club de la Flotte	2	2	2
Bâtiment S-17	1	1	1
Bâtiment S-14	1	1	1
Bâtiment S-100	1	1	1
Bâtiment S-80	1	1	1
Bâtiment S-37	2	2	2
Bâtiment S-21, Tim Horton's	2	2	2
Bâtiment S-90	2	2	2
Bâtiment S-21 Cuisine	6	6	6
Bâtiment S-105, Cuisine	6	6	6
Bâtiment S-52	1	1	1

8.2. Nettoyage des bacs verts : Durant la période visée par le marché, tous les bacs verts doivent être nettoyés une fois par semaine. Le jour précis du nettoyage devra être négocié avec l'autorité de projet au moment de la passation du marché.

## 9. Livrables

L'entrepreneur devra assurer des services de collecte et d'élimination de la matière compostable et de la sciure, en conformité avec les modalités énoncées précédemment.

Solicitation No. - N° de l'invitation  
W010X-16D016/A

Amd. No. - N° de la modif.  
002

Buyer ID - Id de l'acheteur  
ha1220

Client Ref. No. - N° de réf. du client  
W010X-16-D016

File No. - N° du dossier  
HAL-5-75156

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

---

**Cet amendement 002 est porté à répondre à une question d'un soumissionnaire potentiel et supprimer et insérer une annexe A révisée et l'annexe B comme suit:**

**REMARQUE: Il y aura une visite du site le 12 Janvier, 2016, voir les détails ci-dessous en réponse à la question 5.**

#### **question 1**

Ne les bacs verts doivent être nettoyés sur place? Peuvent-ils être échangés pour des cellules propres apportés au site?

#### **Réponse 1**

Non, mais si l'entrepreneur opte pour enlever chariots verts à partir du site de nettoyage, ils doivent fournir un panier vert de remplacement (avec une capacité de 64 gallons) sur l'emplacement, jusqu'à ce panier vert du MDN peut être retourné.

Si l'entrepreneur opte pour nettoyer les chariots verts sur site, il est de leur responsabilité d'assurer que l'eau de déchets générés pendant le processus est éliminée par drainage du MDN ou d'égout.

#### **question 2**

Annexe B - Base de paiement: Le prix prolongée inclure le coût de l'élimination? Ou ne MDN payer le coût de l'élimination?

#### **Réponse 2**

S'il vous plaît voir l'annexe B révisée, Base de paiement inséré ci-dessous.

#### **Question 3**

Annexe A - 5.3: notre société serait autorisée à fournir à nos propres chariots verts (mêmes spécifications décrites dans la DP) et de fournir un service de swap en vertu duquel on enlève le panier complet et le remplacer par un propre un vide?

#### **Réponse 3**

Oui. Si l'entrepreneur opte pour enlever MDN chariots verts à partir d'un site pour le nettoyage, ils doivent fournir un panier vert de remplacement (avec une capacité de 64 gallons) sur l'emplacement, jusqu'à ce panier vert du MDN peut être retourné.

Solicitation No. - N° de l'invitation  
W010X-16D016/A

Amd. No. - N° de la modif.  
002

Buyer ID - Id de l'acheteur  
hal220

Client Ref. No. - N° de réf. du client  
W010X-16-D016

File No. - N° du dossier  
HAL-5-75156

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

---

#### Question 4

Annexe A - annexe collection 8.1: Le comte des charrettes et des bacs de sciure de bois équivaut à 81 chaque lundi, mercredi et vendredi, mais dans le document est indiqué que vous avez mis en place 79 chariots verts et 6 bacs de sciure de bois. Lequel est le bon chiffre? Devons-nous Prix pour 79 ou 75 chariots verts par jour de pick-up?

#### Réponse 4

Ces quantités étaient incorrects; s'il vous plaît voir l'annexe A révisée, Énoncé des travaux ci-joint pour des quantités précises.

#### Question 5

Nous aimerions demander une visite du site avec nos opérations les gens et nous avons quelques questions concernant la logistique?

#### Réponse 5

Pour tous les soumissionnaires intéressés, une visite du site aura lieu le mardi **12 Janvier 2016**

Il est recommandé que le soumissionnaire ou un représentant de ce dernier visite les lieux de travail. Des arrangements ont été pris pour la visite du site à commencer à Willow Park, Windsor Street, Halifax. (Stationnement payant est disponible juste à l'extérieur de la porte des commissionnaires.) Le 12 Janvier 2016. La visite du site débutera à 10 heures, responsable du site se réunira soumissionnaires dans l'aire de stationnement directement sur la rue Windsor.

Les soumissionnaires sont priés de communiquer avec l'autorité contractante plus tard le **8 Janvier, 2016 @ 15:00 (AST)** pour confirmer leur présence et fournir le nom (s) de la personne (s) qui seront présents. Les soumissionnaires peuvent être invités à signer une feuille de présence. Les soumissionnaires qui ne fréquentent pas ou ne pas envoyer de représentant ne seront pas offrir un autre rendez mais ils ne seront pas empêchés de présenter une soumission. Toute précision ou tout changement à la demande de soumissions à la suite de la visite des lieux sera inclus comme un amendement à la demande de soumissions.

Autorité contractante: Nancy Dunphy (902) 496-5481 ou [nancy.dunphy@pwgsc.gc.ca](mailto:nancy.dunphy@pwgsc.gc.ca)

**SUPPRIMER annexe B, Base de paiement dans son intégralité**

Solicitation No. - N° de l'invitation  
W010X-16D016/A

Amd. No. - N° de la modif.  
002

Buyer ID - Id de l'acheteur  
hal220

Client Ref. No. - N° de réf. du client  
W010X-16-D016

File No. - N° du dossier  
HAL-5-75156

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

INSÉRER:

### Annexe B Base de paiement

Toutes les collectes auront lieu entre 8 h et 16 h, du lundi au vendredi.  
Le prix par décharge doit inclure les frais de déplacement à destination ou en provenance des lieux de travail ainsi que les frais au kilomètre.

(1) Tableau A - Première année :

Colonne A Titre	Colonne B Volet	Colonne C Unité	Colonne D Quantité	Colonne E Prix unitaire	Colonne F Prix calculé
<b>Collecte et élimination de matière compostable et de sciure à la BFC Halifax</b>	Matière compostable	Par mois	12	_____ \$	_____ \$
	Sciure	Par mois	12	_____ \$	_____ \$
	Nettoyage des bacs verts	Par mois	12	_____ \$	_____ \$
Première Année 1 Total (Tableau A)					_____ \$

(2) Tableau B - Première année

Colonne A	Colonne B Description des travaux	Colonne C Unité de mesure	Colonne D Quantité estimée	Colonne E Frais d'élimination/ de décharge	Colonne F Prix calculé Col D*Col E
	Collecte et élimination du contenu des bacs verts et des bacs de sciures	À la tonne	**365	_____ \$	_____ \$
Première Année 1 (Tableau B)					_____ \$

\*\*Environ trois cent soixante (360) tonnes de matière compostable et cinq (5) tonnes de sciure sont générées chaque année dans l'ensemble de cette base. Ceci est un tonnage estimé, le tonnage réel sera dicté par le poids enregistré par le camion MDN lors de la collecte.

**Première année:** Tableau A (Colonne F) + Tableau B (Colonne F) = \_\_\_\_\_ \$

Solicitation No. - N° de l'invitation  
W010X-16D016/A

Amd. No. - N° de la modif.  
002

Buyer ID - Id de l'acheteur  
hal220

Client Ref. No. - N° de réf. du client  
W010X-16-D016

File No. - N° du dossier  
HAL-5-75156

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

(3) **Tableau A - Deuxième année :**

Toutes les collectes auront lieu entre 8 h et 16 h, du lundi au vendredi.  
Le prix par décharge doit inclure les frais de déplacement à destination ou en provenance des lieux de travail ainsi que les frais au kilomètre.

Colonne A Titre	Colonne B Volet	Colonne C Unité	Colonne D Quantité	Colonne E Prix unitaire	Colonne F Prix calculé
Collecte et élimination de matière compostable et de sciure à la BFC Halifax	Matière compostable	Par mois	12	_____ \$	_____ \$
	Sciure	Par mois	12	_____ \$	_____ \$
	Nettoyage des bacs verts	Par mois	12	_____ \$	_____ \$
<b>Deuxième année</b> Total (Tableau A)					_____ \$

(4) **Tableau B - Deuxième année :**

Tableau B					
Colonne A	Colonne B Description des travaux	Colonne C Unité de mesure	Colonne D Quantité estimée	Colonne E Frais d'élimination/ de décharge	Colonne F Prix calculé Col D*Col E
	Collecte et élimination du contenu des bacs verts et des bacs de sciures	À la tonne	**365	_____ \$	_____ \$
<b>Deuxième année</b> (Tableau B)					_____ \$

\*\*Environ trois cent soixante (360) tonnes de matière compostable et cinq (5) tonnes de sciure sont générées chaque année dans l'ensemble de cette base. Ceci est un tonnage estimé, le tonnage réel sera dicté par le poids enregistré par le camion MDN lors de la collecte.

**Deuxième année:** *Tableau A (Colonne F) + Tableau B (Colonne F) = \_\_\_\_\_ \$*

(5) **Tableau A - Première année d'option :**

Solicitation No. - N° de l'invitation  
W010X-16D016/A

Amd. No. - N° de la modif.  
002

Buyer ID - Id de l'acheteur  
hal220

Client Ref. No. - N° de réf. du client  
W010X-16-D016

File No. - N° du dossier  
HAL-5-75156

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Toutes les collectes auront lieu entre 8 h et 16 h, du lundi au vendredi.  
Le prix par décharge doit inclure les frais de déplacement à destination ou en provenance des lieux de travail ainsi que les frais au kilomètre.

Colonne A Titre	Colonne B Volet	Colonne C Unité	Colonne D Quantité	Colonne E Prix unitaire	Colonne F Prix calculé
Collecte et élimination de matière compostable et de sciure à la BFC Halifax	Matière compostable	Par mois	12	_____ \$	_____ \$
	Sciure	Par mois	12	_____ \$	_____ \$
	Nettoyage des bacs verts	Par mois	12	_____ \$	_____ \$
<b>Première année d'option</b> Total (Tableau A)					_____ \$

(6) **Tableau B - Deuxième année :**

Colonne A	Colonne B Description des travaux	Colonne C Unité de mesure	Colonne D Quantité estimée	Colonne E Frais d'élimination/ de décharge	Colonne F Prix calculé Col D*Col E
	Collecte et élimination du contenu des bacs verts et des bacs de sciures	À la tonne	**365	_____ \$	_____ \$
<b>Première année d'option</b> (Tableau B)					_____ \$

\*\*Environ trois cent soixante (360) tonnes de matière compostable et cinq (5) tonnes de sciure sont générées chaque année dans l'ensemble de cette base. Ceci est un tonnage estimé, le tonnage réel sera dicté par le poids enregistré par le camion MDN lors de la collecte.

**Première année d'option:** Tableau A (Colonne F) + Tableau B (Colonne F) = \_\_\_\_\_ \$

(7) **Tableau A - Deuxième année d'option:**

Solicitation No. - N° de l'invitation  
W010X-16D016/A

Amd. No. - N° de la modif.  
002

Buyer ID - Id de l'acheteur  
hal220

Client Ref. No. - N° de réf. du client  
W010X-16-D016

File No. - N° du dossier  
HAL-5-75156

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Toutes les collectes auront lieu entre 8 h et 16 h, du lundi au vendredi.  
Le prix par décharge doit inclure les frais de déplacement à destination ou en provenance des lieux de travail ainsi que les frais au kilomètre.

Colonne A Titre	Colonne B Volet	Colonne C Unité	Colonne D Quantité	Colonne E Prix unitaire	Colonne F Prix calculé
<b>Collecte et élimination de matière compostable et de sciure à la BFC Halifax</b>	Matière compostable	Par mois	12	_____ \$	_____ \$
	Sciure	Par mois	12	_____ \$	_____ \$
	Nettoyage des bacs verts	Par mois	12	_____ \$	_____ \$
<b>Deuxième année d'option: Total (Tableau A)</b>					_____ \$

**(8) Tableau B - Deuxième année d'option:**

Colonne A	Colonne B Description des travaux	Colonne C Unité de mesure	Colonne D Quantité estimée	Colonne E Frais d'élimination/ de décharge	Colonne F Prix calculé Col D*Col E
	Collecte et élimination du contenu des bacs verts et des bacs de sciures	À la tonne	**365	_____ \$	_____ \$
<b>Deuxième année d'option: (Tableau B)</b>					_____ \$

\*\*Environ trois cent soixante (360) tonnes de matière compostable et cinq (5) tonnes de sciure sont générées chaque année dans l'ensemble de cette base. Ceci est un tonnage estimé, le tonnage réel sera dicté par le poids enregistré par le camion MDN lors de la collecte.

**Deuxième année d'option:** Tableau A (Colonne F) + Tableau B (Colonne F) = \_\_\_\_\_ \$

**(9) Tableau A - Troisième année d'option :**

Solicitation No. - N° de l'invitation  
W010X-16D016/A

Amd. No. - N° de la modif.  
002

Buyer ID - Id de l'acheteur  
hal220

Client Ref. No. - N° de réf. du client  
W010X-16-D016

File No. - N° du dossier  
HAL-5-75156

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Toutes les collectes auront lieu entre 8 h et 16 h, du lundi au vendredi.  
Le prix par décharge doit inclure les frais de déplacement à destination ou en provenance des lieux de travail ainsi que les frais au kilomètre.

Colonne A Titre	Colonne B Volet	Colonne C Unité	Colonne D Quantité	Colonne E Prix unitaire	Colonne F Prix calculé
Collecte et élimination de matière compostable et de sciure à la BFC Halifax	Matière compostable	Par mois	12	_____ \$	_____ \$
	Sciure	Par mois	12	_____ \$	_____ \$
	Nettoyage des bacs verts	Par mois	12	_____ \$	_____ \$
<b>Troisième année d'option</b> Total (Tableau A)					_____ \$

(10) **Tableau B - Troisième année d'option :**

Colonne A	Colonne B Description des travaux	Colonne C Unité de mesure	Colonne D Quantité estimée	Colonne E Frais d'élimination/ de décharge	Colonne F Prix calculé Col D*Col E
	Collecte et élimination du contenu des bacs verts et des bacs de sciures	À la tonne	**365	_____ \$	_____ \$
<b>Troisième année d'option</b> (Tableau B)					_____ \$

\*\*Environ trois cent soixante (360) tonnes de matière compostable et cinq (5) tonnes de sciure sont générées chaque année dans l'ensemble de cette base. Ceci est un tonnage estimé, le tonnage réel sera dicté par le poids enregistré par le camion MDN lors de la collecte.

**Troisième année d'option:** Tableau A (Colonne F) + Tableau B (Colonne F) = \_\_\_\_\_ \$

Année # 1 + Année # 2 + Année # 3 + Année 4 + Année # 5 = \_\_\_\_\_ \$

TPS / TVH: \_\_\_\_\_ \$

Total estimé: \_\_\_\_\_ \$

La soumission recevable avec le prix global le plus bas évalué pour les 5 années complètes sera recommandée pour attribution d'un contrat.

**Redevances de déversement**

Solicitation No. - N° de l'invitation  
W010X-16D016/A

Amd. No. - N° de la modif.  
002

Buyer ID - Id de l'acheteur  
hal220

Client Ref. No. - N° de réf. du client  
W010X-16-D016

File No. - N° du dossier  
HAL-5-75156

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

---

.1 Le montant du marché/contrat ne sera ni augmenté ni diminué en raison d'une quelconque hausse ou baisse du coût des services découlant de quelque hausse ou baisse des coûts liés à la main-d'oeuvre, à l'usine, aux outils et à l'équipement.

.2 Indépendamment des modalités énoncées dans la présente, si une hausse ou une baisse des redevances de déversement est annoncée par l'autorité compétente après la date et l'heure de clôture fixées, le montant du contrat sera rajusté d'un montant égal à la hausse ou à la baisse du coût pour l'entrepreneur, déterminé par suite d'un examen des registres pertinents de celui-ci.

.3 Une majoration sera permise à condition que l'entrepreneur fournisse à l'autorité contractante (TPSGC) une lettre de l'autorité métropolitaine confirmant la hausse ou la baisse.

---

Contractor's Signature

---

Date

**Tous les autres termes et conditions demeurent inchangé**